Programme de Formation

Le Droit Local et le régime local de la Sécurité sociale en Alsace Moselle

Points Forts

Maîtrisez les spécificités du droit local et du régime local de la Sécurité sociale en Alsace-Moselle ! Comprenez les avantages, obligations et particularités de ce cadre juridique unique, pour en assurer une application conforme en entreprise.

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Intervenant

Formateur spécialisé en droit du travail

Accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap ou si un aménagement ou une adaptation particulière de la formation est nécessaire, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter en amont.

Contenu pédagogique

Public visé

- Assistants de cabinets comptables
- Collaborateur en charge de la gestion des ressources humaines
- Dirigeants de société et conjoint
- Représentants du personnel, CSE
- Gestionnaire paie
- Comptable

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Identifier l'origine, les sources et le périmètre d'application du droit local en Alsace-Moselle.
- Différencier les règles spécifiques du droit local par rapport au droit commun en matière de droit du travail.
- Expliquer les spécificités du régime local de la Sécurité sociale.
- Appliquer les principales dispositions du droit local dans la gestion des absences, des préavis, du travail dominical, etc.
- Repérer les autres domaines influencés par le droit local (faillite civile, droit des cultes, droit associatif).

Modalités pédagogiques

Pédagogie participative alternée avec des apports théoriques illustrés par des cas pratiques.

Moyens et supports pédagogiques

En INTRA, l'entreprise s'engage à fournir :

- **Vidéo projecteur** pouvant être relié à un ordinateur portable
- **Le matériel de prise de note**

FEELS UP s'engage à fournir un support de synthèse numérique ou papier remis après le stage

En INTER, FEELS UP mettra à disposition :

- **Vidéo projecteur** relié à un ordinateur portable ou **écran numérique interactif**
- **Support de synthèse** numérique ou papier remis après le stage

Pour les formations prévues en distanciel, un lien d'accès au webinaire sera transmis au participant quelques jours avant la session pour qu'il puisse se connecter à distance.

Afin d'optimiser le bon fonctionnement du webinaire, le stagiaire devra s'assurer d'avoir une bonne connexion internet ainsi qu'un ordinateur équipé d'un micro et d'une caméra.

En cas de difficultés de connexion ou pour toute autre demande, contactez-nous au 03.87.52.05.07

Modalités d'évaluation et de suivi

Le séquencement pédagogique est tel qu'il comporte pour chaque rubrique :

- **une phase de découverte**
- **une phase de démonstration**
- **une phase d'application**
- **une phase d'évaluation**

L'évaluation se fait donc de manière continue : les échanges au sein du groupe, les questions-réponses et les quiz sont autant d'outils d'évaluation.

Description

Le droit local d'Alsace - Moselle est le droit qui régit la relation entre employeurs et salariés.
Il comprend de nombreuses particularités liées par exemple à la redéfinition du statut de commis-commercial, la durée du préavis, la garde d'enfants malade, les absences pour intempéries, la rémunération du travail le dimanche…

Issu du maintien par la loi française d'un certain nombre de dispositions datant de l'époque de l'annexion allemande, le droit local, applicable aux salariés travaillant en Alsace – Moselle, leur accorde de nombreux avantages non négligeables.

Souvent méconnu ou mal appliqué dans nos entreprises, le droit local n'en est pas moins obligatoire et de

nombreuses décisions de justice viennent rétablir sa bonne mise en application, plutôt avantageuse pour les salariés.

1. Présentation du Droit Local

- un peu d'histoire
- l'articulation du droit local et du droit commun
- l'articulation du droit local et des conventions collectives
- la notion de commis commercial

2. Le Droit Local du travail en Alsace Moselle

- les règles d'application du Droit Local
- le maintien du salaire en cas d'absence
- le repos du dimanche et jours fériés
- la clause de non concurrence
- la durée du préavis

3. Le régime local de la Sécurité Sociale

4. Les autres dispositions marquantes du Droit Local

- la faillite civile
- le droit associatif
- les droits des cultes en Alsace Moselle